





Objet

Recherche d'un stagiaire pour la gestion des prairies pâturées auprès d'éleveurs du Parc naturel des Plaines de l'Escaut et du Pays des Collines pendant la saison de pâturage 2024

Contexte

Sur le territoire des Parcs naturels, depuis début 2023, un groupe d'agriculteurs en agroécologie (GAA) a été créé. L'objectif de ce groupe est de favoriser les échanges entre agriculteurs sur des pratiques agro-écologiques. Notamment, des tours de pâture sont organisés en ferme pour parler des repères liés au pâturage et optimiser la gestion des prairies. De plus, depuis plusieurs années, les Parcs naturels apportent de l'information technique sur la gestion durable des fourrages. Pour compléter ce qui a déjà été mis en place et sur demande d'éleveurs du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, il nous semble intéressant d'utiliser le logiciel Pâtur'plan (<u>Pâtur'Plan, un logiciel pour résoudre l'équation du pâturage (herbe-actifs.org)</u>. Ce dernier pourrait aider certains éleveurs à se projeter à plusieurs jours pour la gestion de leurs prairies pâturées.

Objectifs

Utiliser le logiciel Pâtur'plan auprès de plusieurs éleveurs du Groupe d'agriculteurs en agroécologie (GAA) AERE agroécologie et résilience. Cela consistera notamment à :

- Mesure des hauteurs d'herbe
- Encodage des données d'hauteurs d'herbe dans le logiciel
- Apporter les observations et le constat du logiciel aux éleveurs
- Susciter l'échange entre les éleveurs sur les résultats du logiciel et l'optimisation du pâturage

Compétences recherchées

- Etre dans une option agronomique et être intéressé par l'élevage
- Etre à l'aise avec les applications, les logiciels
- Etre attiré par la gestion des prairies et leur optimisation
- Bonne connaissance du monde agricole et de la technicité des pratiques culturales
- Avoir le sens du travail en équipe tout en étant autonome
- Avoir de très bonnes capacités rédactionnelles, orales, d'écoute et avoir le contact aisé avec le monde agricole
- Disposer d'un véhicule et du permis de conduire B

-	Stage d'une durée de 3 mois minimum à une période où l'herbe pousse (marsoctobre)